

Lourdes, le 07 octobre 2022

Lourdes (65)

Réunion publique : vers la réduction de l'éclairage public de nuit, des actions et des idées pour une ville durable



La Ville de Lourdes va lourdement subir, comme toutes les autres communes, la hausse du prix de l'énergie. Les dernières prévisions indiquent une augmentation de 58 % des dépenses liées à l'énergie. En 2021, ces dépenses s'élevaient à 979 403 € contre une prévision de 1 551 701 € pour 2022 !

Ce contexte économique nous rappelle que la transition écologique et énergétique n'est plus une option mais devient une urgence pour tous.

En accord avec le plan national de sobriété annoncé par l'État le jeudi 6 octobre, les élus ont souhaité s'engager dans un plan de sobriété communal, dont les premières actions ont déjà démarré et vont s'intensifier dans les mois à venir. Parmi elles, l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit, qui sera mise en place dès le mois de novembre.

Au delà de l'enjeu économique, il est scientifiquement reconnu que l'éclairage nocturne a des impacts négatifs sur la santé humaine et la biodiversité. L'observation de notre ciel étoilé est aussi sensible à cette pollution lumineuse. La municipalité souhaite donc enclencher rapidement l'extinction de l'éclairage public.

Afin de présenter la démarche aux Lourdais, une **réunion publique est organisée le jeudi 13 octobre à 18 h au Palais des Congrès**. Une cartographie des quartiers de la ville et les horaires proposés pour l'extinction seront présentés et débattus.

Monsieur Philippe Pouzet, Président de l'Astroclub Lourdais, interviendra pour mettre en lumière notre ciel étoilé qui appartient au territoire d'exception de la RICE (Réserve Internationale de Ciel Etoilé).